

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Service Connaissance Information
Développement Durable Autorité
Environnementale

Pôle Autorité Environnementale

Téléphone : 04 26 28 67 56
Courriel : ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

DEMANDE D'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE SUR UN DOCUMENT D'URBANISME

N° d'enregistrement du dossier : 2018-ARA-AUPP-00452

N° Garance : 2018-004403

Intitulé du projet : Déclaration de projet et mise en compatibilité du PLU – Secteur de la Zone d'Activités Economiques du Rondeau

Localisation : Commune de Saint-Chef dans le département de l'Isère

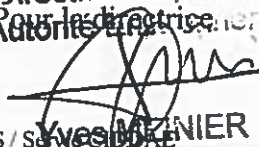
Maître d'ouvrage ou demandeur : Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Dossier reçu le 12/03/2018

L'avis sera émis dans les 3 mois à compter de la date de réception du dossier, **soit au plus tard le 12/06/2018**

À l'issue de ce délai l'avis de l'AE sera réputé sans observation.

Directrice et par Délégation,
Pour la directrice
Autorité Environnementale



Yves MENIER